Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20261105-2026_11_03_08-DE

Mardi 3 Novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois novembre, le Conseil Municipal de Le Cours dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice 15
Nombre de présents 12
Nombre de votants 12
Date de la convocation 28 octobre 2026

PRESENTS HOUEIX Raymond TRIBALLIER Joël LE NOCHER Delphine

BROHAN Hervé POISSEMEUX Emmanuelle LE GUILLANTON Hippolyte

RETO Ronan BOLAN Alexandre PAUL Aurélie

TOUZÉ Maëlle BOURHIS Antoine BOURHIS Typhaine

ABSENTS
EXCUSES MONNIER Karine LE BRUN Delphine
NON EXCUSES LE COURTOIS Anthony

Désignation du secrétaire de séance : Aurélie PAUL

Mise aux enchères de la taille des haies de chênes situées le long du terrain de football

Délibération 2026-11-03-08

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de procéder à la taille des haies de chênes situées le long du terrain de football communal ;

Considérant la possibilité de confier la réalisation de ces travaux à un tiers dans le cadre d'une mise aux enchères, permettant ainsi de valoriser cette prestation pour la commune ;

Il est proposé au conseil municipal d'organiser une mise aux enchères portant sur la réalisation de la taille des haies de chênes situées le long du terrain de football communal.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le prix de départ minimum (proposition de 200 €) et sur la date de mise aux enchères.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **D'approuver le principe de la mise aux enchères pour la réalisation de la taille des haies de chênes situées le long du terrain de football ;**
- **De fixer le prix de départ minimum de la mise aux enchères à 200 €;**
- **De donner priorité aux coursiens pour le dépôt de l'offre ;**
- **De fixer la date de la mise aux enchères au 30/11/2026 ;**

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20261105-2026_11_03_08-DE

- **D'autoriser Monsieur le Maire à organiser cette mise aux enchères et à prendre les mesures nécessaires à sa réalisation, dans le respect des conditions arrêtées par le conseil municipal.**

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 04 novembre 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours

Raymond HOUEIX
MAIRE

Aurélie PAUL
La secrétaire de séance